

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00369**

**ADMISSIONS EN NON VALEURS ET CREANCES ETEINTES POUR LES BUDGETS PRINCIPAL ET TRANSPORTS 2020**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 111

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 118

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PEISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24423770-20201203-020200369

DATE D'ARCHIVAGE : 11 décembre 2020

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN,  
Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON, M. Yves LECOCQ,  
Mme Djida OUCHAOUA, M. Marc TARDIEU

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**ADMISSIONS EN NON VALEURS ET CREANCES ETEINTES POUR LES BUDGETS PRINCIPAL ET TRANSPORTS 2020**

Le Trésorier Principal Municipal nous a transmis l'état des créances irrécouvrables du Budget Principal et du Budget des Transports. Toutes les voies d'exécution ayant été épuisées, sans pour autant aboutir au recouvrement de ces créances, le Trésorier sollicite :

- d'une part, l'admission en non-valeur des créances pour lesquelles aucune action de recouvrement n'est possible en raison de l'insolvabilité des débiteurs ou de leur disparition ;
- d'autre part, l'annulation des créances éteintes ayant fait l'objet soit d'une procédure en rétablissement personnel soit d'une procédure collective.

L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant.

La créance éteinte s'impose à Saint Etienne Métropole et au trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

**1) Budget Principal**

• Admissions en non-valeur

Les sommes à recouvrer concernent essentiellement des impayés pour les loyers économiques et le stationnement des gens du voyage.

Exercice	N° Titre	SOMME RESTANT A RECOUVRER			Nature de la créance	Motifs de présentation
		HT (Budgétaire)	TVA	TTC		
2020	T-144	0,15	0,03	0,18	Loyers Bâtiments économiques	RAR inférieur seuil poursuite
2019	T-4697250032	0,01	0,00	0,01	Produits financiers	
2019	T-484	0,02	0,00	0,02		
2019	T-1252	0,01	0,00	0,01	Loyers Bâtiments économiques	
2019	T-907	0,01	0,00	0,01		
2018	T-1437	17,88	-	17,88	Stationnements gens du voyage	Poursuite sans effet
2017	T-2159	1,50	0,30	1,80	Loyers Bâtiments économiques	RAR inférieur seuil poursuite
<b>Total général</b>		<b>19,58</b>	<b>0,34</b>	<b>19,91</b>		

Par conséquent, il est proposé au Conseil Métropolitain d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables ci-dessus pour un montant budgétaire total de 19.58 €. La dépense correspondante sera inscrite au compte 6541 au budget Principal.

- Créances éteintes

Les sommes à recouvrer concernent essentiellement des loyers des bâtiments économiques, une aide économique sur 2012 à la Société Equater et les taxes sur les ordures ménagères sur certaines communes transférées en 2017 :

Exercice	N° Titre	SOMME RESTANT A RECOUVRER			Nature de la créance	Motifs de présentation
		HT (Budgétaire)	TVA	TTC		
2017	T602	2 512,50	502,50	3 015,00	Loyers Bâtiments économiques	Clôture pour insuffisance d'actif
2017	T39	912,50	182,50	1 095,00		
2017	T2931	669,17	133,83	803,01		
2017	T2951	654,93	130,99	785,92		
2017	T603	282,39	56,49	338,88		
2017	T603	7,84	0,43	8,27		
2017	T1359	139,57	27,91	167,49		
2018	T688	13 972,00	2 794,40	16 766,40		
2018	T1005	5 808,85	1 161,77	6 970,62		
2018	T687	5 016,78	1 003,36	6 020,14		
2018	T1006	3 632,49	726,50	4 358,99		
2018	T886	325,00	65,00	390,00		
2012	T279	53 535,60	10 492,98	64 028,58	Aide économique	
2017	715 208	132,29	-	132,29	Ordures ménagères	
2017	715 208	36,37	-	36,37		
<b>Total général</b>		<b>87 638,29</b>	<b>17 278,66</b>	<b>104 916,95</b>		

Par conséquent, il est proposé au Conseil Métropolitain d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables ci-dessus pour un montant budgétaire total de 87 638.29 €. La dépense correspondante sera inscrite au compte 6542 au budget Principal.

## 2) Budget des Transports

Les sommes à recouvrer concernent le transport scolaire.

- Créances éteintes

Exercice	N° Titre	SOMME RESTANT A RECOUVRER			Nature de la créance	Motifs de présentation
		HT (Budgétaire)	TVA	TTC		
2018	T133	94,09	9,409	103,50	Transport scolaire	Surendettement

Par conséquent, il est proposé au Conseil Métropolitain d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables ci-dessus pour un montant budgétaire total de 94.09 €. La dépense correspondante sera inscrite au compte 6542 au budget des Transports.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve les admissions en non-valeur et créances éteintes ci-dessus pour un montant budgétaire de 87 657.87 € sur le Budget Principal et 94.09 € sur le budget des Transports ;**
- **autorise la réalisation de la dépense sur les comptes 6541 et 6542 sur chacun de ces budgets ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 des budgets Principal et Transports de l'exercice 2020.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU